

Mayotte en 2015 : l'IEDOM publie son rapport annuel

L'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) de Mayotte publie ce jour l'édition 2016 de son rapport annuel. L'élaboration de cette monographie répond à la mission d'observatoire de l'économie de l'IEDOM à Mayotte afin d'apporter à la sphère socio-économique les éléments conjoncturels et structurels nécessaires et utiles à la réflexion, à l'action et à la compréhension des enjeux du développement de l'île.

Comme les années précédentes, le rapport se décline en quatre chapitres élaborés avec le concours des partenaires publics et privés de l'île et enrichis par les informations monétaires et financières produites par l'Institut. Le premier chapitre présente les caractéristiques structurelles de Mayotte (géographie, histoire et cadre institutionnel). Le deuxième propose un panorama de l'économie mahoraise grâce aux dernières tendances des principaux indicateurs démographique et économique, complété par les politiques et finances publiques. Le troisième chapitre dévoile la situation actualisée des différents secteurs d'activité. Enfin, le dernier expose la structure et les conditions d'exercice de l'activité bancaire ainsi que les principales évolutions monétaire, fiduciaire et financière de la place.

Si l'année 2014 a été pour Mayotte marquée par l'entrée en vigueur de la fiscalité de droit commun et de l'accession du territoire au statut européen de Région ultrapériphérique (RUP), l'année 2015 aura constitué pour sa part une année de répliques, comme en témoigne l'attentisme des acteurs économiques mesurable par un positionnement de l'indice du climat des affaires toujours en deçà de sa moyenne de longue période. Pour autant, les principaux indicateurs macroéconomiques de Mayotte pour 2015 sont en général plutôt encourageants, même si la croissance n'est portée que par le seul moteur de la consommation des ménages dont le dynamisme ne faiblit pas.

Dans un contexte de stabilité des prix, l'activité bancaire a pleinement accompagné l'économie. Elle s'exerce dans de réelles conditions concurrentielles à la fois en matière de collecte de ressources et de distribution de crédits avec comme principaux pôles de croissance les crédits à la consommation et ceux à l'habitat. La collecte de dépôts enregistre pour sa part une hausse significative en 2015 parallèlement à une croissance toujours très forte de l'émission fiduciaire. Le marché de l'emploi semble se formaliser progressivement puisque la hausse du nombre de demandeurs d'emplois est concomitante avec une réduction du volume du halo du chômage. La situation au regard de l'emploi reste toutefois caractérisée par une insuffisance structurelle de l'économie à créer suffisamment d'offre pour permettre d'absorber les classes d'âge qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Mayotte a donc durablement vocation à exporter sa jeunesse, à qui il faut offrir au préalable une formation adaptée et de qualité. En matière sectorielle, le Département est face à une situation dichotomique puisque les activités traditionnellement concernées par la commande ou par les contributions publiques voient leur niveau ralenti alors que celles concernées par la consommation connaissent un volume d'affaire satisfaisant. Les deux moteurs de croissance que constituent la commande publique d'une part et la consommation des ménages d'autre part ont donc tourné à des vitesses très différentes en 2015. Ainsi par exemple, le BTP connaît une activité dégradée alors qu'à l'inverse, le niveau d'activité est bien orienté dans le commerce. Par ailleurs, les services marchands, le tourisme et le secteur primaire font face à des handicaps structurels (insuffisance d'infrastructures, coût du travail élevé, etc.) qui limitent leur potentiel de création de valeur ajoutée. Or Mayotte a un besoin urgent de relever le défi d'un développement durable et pourvoyeur d'emplois. Pour ce faire, les promesses de financements européens reçues, conjuguées à celles du Contrat de projet État-Région, constituent de réelles opportunités. Toutefois, si les volumes de ces financements sont désormais bien identifiés, ceux-ci resteront de l'ordre du virtuel tant que les projets n'auront pas été mis en œuvre.